

## CONVOCAZIONE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE TÉLÉOVRONNAZ S.A.

Les actionnaires de TÉLÉOVRONNAZ S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire le  
**vendredi 19 septembre 2008, à 16 h,**  
**au Restaurant d'altitude de Jorasse à Ovronnaz (accès par le télésiège de Jorasse)**

#### Ordre du jour

1. Contrôle des présences (à 15 h)
2. Procès-verbal de la dernière assemblée générale
3. Rapport du conseil d'administration
4. Comptes 2007/08 (au 30 avril 2008)
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation du rapport annuel, des comptes et de la répartition du résultat  
Proposition du CA: acceptation
7. Décharge aux organes responsables  
Proposition du CA: donner décharge au conseil d'administration
8. Elections statutaires
  - Conseil d'administration
  - Organe de contrôle
9. Divers

Les comptes au 30 avril 2008 sont à disposition des actionnaires pour consultation au siège de la société à Ovronnaz aux heures d'ouverture (lundi - vendredi 8 h 30 - 11 h 30) ou sur rdv.

Seuls les actionnaires ayant justifié de leur qualité par la présentation de leurs actions ou d'une attestation bancaire de blocage sont habilités à voter et élire.

Les cartes de vote sont à retirer au secrétariat de l'assemblée, au moins une demi-heure à l'avance (dès 15 h).

Les actions ou l'attestation bancaire font office de titre de transport pour le télésiège de Jorasse le jour de l'assemblée.

Par mauvais temps, l'assemblée aura lieu au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz.

Ovronnaz, le 14 août 2008

Le conseil d'administration